

modore Warren. Ils y furent rejoints par les chouans de George Cadoudal. Le jeune et brillant général Hoche fut envoyé contre eux et les vainquit. C'est alors que commence la scène dramatique.

Les royalistes, sous le commandement de Sombreuil, poursuivis par les vainqueurs, font des efforts désespérés pour regagner les vaisseaux anglais qui les ont apportés ; mais la mer est mauvaise, et l'embarquement presque impossible. Les fuyards se noient par milliers, et ceux qui restent sont impitoyablement décimés par les balles républicaines. L'affolement est à son comble. Enfin, Sombreuil lui-même, avec ses derniers partisans, est acculé sur une falaise à pic, et, n'ayant aucun espoir de salut, met bas les armes.

Ils se rendirent, disent les royalistes, sous promesse d'avoir la vie sauve. Cette assertion est-elle exacte ? Y eut-il réellement capitulation ? Voilà le problème de l'histoire. Je ne veux pas essayer de le résoudre ; je me bornerai à citer les paroles de Thiers. Voici ce qu'il dit en propres termes :

"Quelques grenadiers crièrent, dit-on, aux émigrés : — *Rendez-vous, on ne vous fera rien !* Ce mot courut de rang en rang. Sombreuil voulut s'approcher pour parlementer avec le général Humbert ; mais le feu empêchait de s'avancer. Aussitôt un officier émigré se jeta à la nage pour aller faire cesser le feu. Hoche ne pouvait offrir une capitulation ; il connaissait trop bien les lois contre les émigrés pour oser s'engager, et il était incapable de promettre ce qu'il ne pouvait pas tenir. Il a assuré, dans une lettre publiée dans toute l'Europe, qu'il n'entendit aucune des promesses attribuées au général Humbert, et qu'il ne les aurait pas souffertes. Il s'avança, et les émigrés, n'ayant plus d'autre ressource que de se rendre ou de se faire tuer, eurent l'espoir qu'on les traiterait peut-être comme les Vendéens. Ils mirent bas les armes. Aucune capitulation, même verbale, n'eut lieu avec Hoche."

Ce témoignage me semble d'un grand poids.

Quoi qu'il en soit, les prisonniers, au nombre de 982, furent passés par les armes, et inhumés à cet endroit qu'on appelle le *Champ des Martyrs*. L'humanité est ainsi faite ; toutes les victimes des guerres civiles et des guerres de religion sont, aux yeux de leurs adversaires, des traîtres et des renégats ; aux yeux de leurs partisans, ce sont des martyrs.

Ce champ de mort consiste en une vaste avenue, très large et plantée de grands arbres, qui conduit à une chapelle à fronton toscan, portant ces deux inscriptions : *Hic ceciderunt, et In memoria aeterna erunt justî*. L'intérieur de cette chapelle est nu, et n'a jamais été terminé. En 1814, les restes des malheureux furent transférés à la Grande-Chartreuse d'Auray, où, le 20 septembre 1829, la duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI, posa la première pierre du somptueux mausolée qui les reconvre aujourd'hui. Ce mausolée s'élève à l'intérieur d'une chapelle dont il est le seul ornement. C'est un immense cénotaphe en marbre blanc, d'un goût sévère mais exquis. La partie supérieure est ornée de bas-reliefs superbes, et des quatre bustes en demi-bosse de Sombreuil, de Talhouët, de Hervilly et de Solanges, les principaux chefs de l'expédition. Les côtés étroits sont couronnés par deux tympanes où l'artiste — David d'Angers — a représenté, d'un côté, la Religion déposant une couronne sur un tombeau, de l'autre, l'évêque de Dol, Mgr de Hercé, qui fut l'une des victimes de ce déplorable événement.

On entre dans l'intérieur du monument par une des extrémités du stylobate, et l'on se trouve en face d'une ouverture carrée ménagée dans le parquet. Une bonne religieuse y laisse descendre une lanterne attachée au bout d'une corde, et, penchés sur l'excavation